



# FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

## COMITE DIRECTEUR N°002 du 14 février 2025 (Gignac 34150)

**Présents :** Chloé ALIGNAN, Bernard BARRAL, Laure BERENGUER, Guy CASTELBOU, Patrice CHARLES, Eric DELEENS, Léa FABRE, Laure FERRIERES (à partir du point 5), Patricia GANIVENQ, Philippe GOUNEAUD, Quentin GUILLERM, Jérémy HERNANDEZ, Oznur LAVAUD, Nancy LOPES, Séverine ROUGELIN, Nicolas TERME, Magali VESSIERE.

**Excusés :**

Célestin ELICES (pouvoir Patricia GANIVENQ), Lucie FABRE (pouvoir Oznur LAVAUD), Pascale LLAURENS (pouvoir Léa FABRE), Philippe MARCHEGAY, Patrice OM (pouvoir Magali VESSIERE), Camille PARISELLE, Nicolas ROUX (pouvoir Laure BERENGUER).

Ordre du jour de la réunion :

- 1/ Désignation des membres de la commission de discipline et d'appel
- 2/ Budget prévisionnel FFJBT
- 3/ Date et ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- 4/ Point sur les rencontres Internationales
- 5/ Etat des lieux France Tambourin- imprimante
- 6/ Désignation club accueillant Super Coupe
- 7/ Informations diverses
- 8/ Proposition de modifications aux Règlements Fédéraux
- 9/ Questions diverses

La Présidente, Patricia GANIVENQ, ouvre la séance à 19H40

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents (21 voix) le Compte Rendu de la réunion N°001 du samedi 21 décembre 2024.

## **1 – Désignation des membres de la commission de discipline et d'appel :**

Suite à l'appel à candidature lancé par la Fédération, 12 candidatures sont parvenues au siège de la Fédération pour intégrer la commission de Discipline.

Conformément à l'article 2 du règlement disciplinaire, la Présidente propose les personnes ci-dessous afin de composer la Commission de Discipline

- BORREL Valérie
- CHIAPELLO Marion
- GUIGON Philippe
- LALEQUE Norbert
- ROUGELIN Julien
- VIDAL Gautier

Ces 6 personnes sont élues à l'unanimité (21 voix) par le Comité Directeur.

Suite à l'appel à candidature lancé par la Fédération, 4 candidatures sont parvenues au siège de la Fédération pour intégrer la commission d'Appel.

Conformément à l'article 2 du règlement disciplinaire, la Présidente propose les personnes ci-dessous afin de composer la Commission d'Appel

- AMALOU Christian
- ATGER Frédéric
- BILLY Clément

Ces 3 personnes sont élues à l'unanimité (21 voix) par le Comité Directeur.

## **2 – Budget prévisionnel FFJBT :**

Bernard BARRAL, le trésorier de la Fédération présente au Comité Directeur le projet de Budget qu'il a établi en collaboration de la Comptable et selon les budgets envoyés par les différents Présidents de commissions.

Ce budget équilibré s'élève à 202 000 €. Afin de pouvoir l'équilibrer, 7 000 € seront prélevés sur les fonds propres de la Fédération.

Ce projet de budget est adopté à l'unanimité (21 voix) par le Comité Directeur et sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale pour adoption.

Le budget est disponible en Annexe 1

## **3 - Date et ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

Le Comité Directeur décide, à l'unanimité (21 voix), d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire, le samedi 15 mars 2025, à 10h.

Elle se déroulera dans la salle Gilbert Senes - Place de Verdun - 34150 Gignac

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Modifications aux règlements fédéraux
2. Budget prévisionnel Saison 2024-2025

#### **4 – Point sur les rencontres Internationales :**

Patricia GANIVENQ indique qu'elle a participé à une visio-conférence animée par la FIBaT, le jeudi 6 février 2025. Elle était accompagnée de Philippe GOUNEAUD.

La Présidente présente l'agenda des différentes compétitions internationales à venir :

Coupe de L'Amitié, les 23 et 24 août 2025, en Italie

Coupe d'Europe des clubs en extérieur, les 5 et 6 juillet 2025, en Italie, à Monale et Castellero, dans la province d'ASTI.

Coupe d'Europe des clubs en salle, en novembre ou décembre 2025, probablement en Belgique. La Présidente indique que la Fédération Belge vient de se créer. Laure Bérenguer souligne qu'il faudra connaître rapidement cette date afin de pouvoir prévoir le calendrier de la saison 2025 - 2026.

Championnat du Monde en salle, en janvier ou février 2026 en Italie, à Rome

Coupe d'Europe des nations des jeunes en salle (en discussion), en Octobre 2025 au Portugal, à Lisbonne. La Présidente indique qu'elle a demandé le report de cette manifestation en 2026 pour alléger le calendrier 2025.

#### **5- Etat des lieux France Tambourin- imprimante :**

Bernard Barral présente un état des lieux de la comptabilité de la fabrique. Après étude des frais de matériel, de structure, de personnel mais également étude des recettes, il apparaît que la fabrique est déficitaire de 20 000 € sur un exercice comptable.

Un débat s'installe sur les solutions envisagées et sur l'avenir de la fabrique.

Patricia GANIVENQ souligne qu'il faut trouver des solutions pour conserver la fabrique au sein de la Fédération et qu'elle ne veut absolument pas fermer France Tambourin.

Bernard BARRAL indique qu'il a souscrit un abonnement auprès de la banque afin d'avoir un TPE (Terminal de Paiement Electronique) pour que les clients de la Fabrique puissent payer par carte bancaire.

Philippe GOUNEAUD et Nancy LOPES indiquent que le club des Pennes Mirabeau a acheté un boîtier SUMUP, qu'il n'y a pas d'abonnement et qu'une faible commission est prélevée sur chaque encaissement.

Bernard BARRAL rappelle que l'imprimante de la fabrique est à remplacer et informe d'une visite, à l'initiative de Denis ARRAZAT, d'un technicien-commercial spécialisé dans le domaine de l'impression. Ce rendez-vous s'est déroulé le mardi 11 février 2025 et avait pour but d'envisager une possibilité de location ou d'achat d'une nouvelle imprimante.

Des devis sont en cours de réalisation.

Le Comité Directeur autorise (à l'unanimité, 22 voix) la Présidente, Patricia GANIVENQ à effectuer un prêt à hauteur de 30 000 € maximum pour l'achat d'une imprimante.

## **6/ Désignation du club accueillant Super Coupe :**

La Super Coupe se déroulera le dimanche 30 mars 2025 selon le programme suivant :

- 14h30 : finale féminine : Notre Dame de Londres - Vendémian
- 16h30 : finale masculine : Cazouls d'Hérault - Gignac

Deux clubs ont candidaté pour l'organisation de cette compétition candidats : Cazouls d'Hérault et Notre Dame de Londres.

Le Comité Directeur décide de désigner le club de Notre Dame de Londres pour l'organisation de cette compétition. (12 voix pour Notre Dame de Londres, 3 voix pour Cazouls d'Hérault, 4 bulletins nuls. Chloé ALIGNAN, Patrice CHARLES et Jérémy HERNANDEZ n'ont pas participé au vote)

## **7- Propositions de modifications aux règlements fédéraux :**

A - La Commission Règlement, technique et homologations des aires de jeu propose au Comité Directeur des modifications aux différents Règlements.

### **1 - Propositions de modifications du Règlement Intérieur**

#### **1.1 - Modification du règlement du Championnat de Nationale 2.**

- modification de l'article **VOL-II - Art 45-1 : Etablissement de la trame - Championnat de Nationale 2 Masculine.**
- modification de l'article **VOL-II - Art 46-1-3 : En série Nationale 2**
- modification de l'article **VOL-II - Art 47-3 : Concernant la Nationale 2 Masculine**

Le texte est disponible en Annexe 2.

Cette modification est approuvée à l'unanimité (22 voix) et sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2025. Si elle est adoptée, cette modification sera applicable dès son adoption.

#### **1.2 - Modification du règlement sur les calendriers définitifs des Championnats de Nationales en extérieur**

- modification de l'article **VOL-II - Art 45-4**
- modification de l'article **VOL-II - Art 45-5**
- ajout de l'article **VOL-II - Art 45-6**

Le texte est disponible en Annexe 3.

Cette modification est approuvée à l'unanimité (22 voix) et sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2025. Si elle est adoptée, cette modification sera applicable dès son adoption.

### **2 - Propositions de modifications du Règlement Sportif en Extérieur**

#### **2.1 - Modification de la programmation des rencontres.**

- modification de l'article **9-1**
- modification de l'article **10-1**

Le texte est disponible en Annexe 4.

Cette modification est approuvée à l'unanimité (22 voix) et sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2025. Si elle est adoptée, cette modification sera applicable dès son adoption.

B - La Commission Règlement, technique et homologations des aires de jeu propose au Comité Directeur le Projet TEST suivant :

Ce projet Test est proposé dans le but de donner la possibilité à tous les jeunes de jouer dans leur catégorie même si cette dernière n'est pas proposée par son club, tout en laissant la possibilité au jeune de continuer à jouer dans son club formateur en étant surclassé.

*Si son club n'engage pas d'équipe dans sa catégorie, un Poussin, un Benjamin, un Minime ou un Cadet, pourra prendre une licence compétition dans son club pour évoluer dans une catégorie supérieure et pourra prendre une deuxième licence compétition (dite double licence) dans un autre club où il ne pourra jouer uniquement que dans sa catégorie.*

*Si son club n'engage pas d'équipe dans sa catégorie, une Poussine, Benjamine, une Minime, une Cadette ou une senior 1ère année, pourra prendre une licence compétition dans son club pour évoluer dans une catégorie supérieure et pourra prendre une deuxième licence compétition (dite double licence) dans un autre club où elle pourra jouer uniquement que dans sa catégorie et/ou la catégorie inférieure.*

*Cet article test est dérogatoire par rapport aux articles du règlement intérieur.*

Ce Projet TEST est approuvé à l'unanimité (22 voix) et sera testé sur les saisons salle et extérieur 2025 – 2026.

C - La Commission Médicale propose au Comité Directeur une modification au Règlement Intérieur.

**Modification des articles sur la procédure de demande de licence et le certificat médical.**

- modification de l'article **VOL-II - Art 57-1-4.**
- modification de l'article **VOL-II - Art 58.**

Le texte est disponible en Annexe 5.

Cette modification est approuvée à l'unanimité (22 voix) et sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2025. Si elle est adoptée, cette modification sera applicable à partir de la saison 2025 - 2026.

**8/ Informations diverses :**

**Finales des championnats et des Coupes de l'Hérault en salle Adultes**

Laure BERENGUER informe le Comité Directeur que les finales de Championnats de l'Hérault et de Coupes de l'Hérault adultes en salle, se dérouleront les 22 et 23 février 2025, à Lavérune.

Le programme des finales sera le suivant :

Samedi 22 février 2025, finales des championnats de l'Hérault

- Finale H4M : Cournonterral 1 - AST Lavérune, à 15h00
- Finale H3M : Cournonterral 1 - Narbonne, à 16h30 \*
- Finale H2M : Lavérune 1 - Poussan 2, à 18h00

\*Quel que soit le résultat de la rencontre, le club de Cournonterral sera officiellement désigné Champion de l'Hérault

Dimanche 23 février 2025, finales des coupes de l'Hérault

- Finale H4M : ASTL Lavérune 1 - Mèze 4, à 9h00
- Finale H3F : Mèze 1 - AST Lavérune, à 10h15
- Finale H3M : Cournonterral 1 - Pignan, à 11h30
- Finale H2F : Poussan - Teyran, à 13h30
- Finale H2M : Paulhan - Florensac, à 15h00
- Finale H1F : Notre Dame de Londres – Paulhan, à 16h30
- Finale H1M : Paulhan - Mèze, à 18h00

### **Finales du championnat de France en salle Jeunes**

Laure BERENGUER informe le Comité Directeur que les finales du championnat de France en salle jeunes se dérouleront le dimanche 9 mars 2025, à Grabels.

Le programme des finales sera le suivant :

- 09h00 : 1<sup>ère</sup> demi-finale Minime : Argentat - Cournonsec
- 10h20 : 2<sup>ème</sup> demi-finale Minime : Narbonne - Gignac la Nerthe ou les Pennes Mirabeau
- 11h40 : finale Benjamin : Vendémian - Les Pennes Mirabeau
- 13h00 : petite finale Minime
- 14h20 : finale Minime
- 15h40 : finale Poussin : Cournonterral - Pennes Mirabeau
- 17h00 : finale Cadet : Lavérune - Pennes Mirabeau

Le Comité Directeur a procédé à un tirage au sort intégral pour désigner les adversaires des demi-finales de la catégorie Minime.

### **Homologation du terrain de Saint Pons de Mauchiens**

Patrice CHARLES informe le Comité Directeur que le club de Saint Pons de Mauchiens a demandé l'homologation de son terrain de tambourin.

Après contrôle de tous les éléments et mesure sur place des dimensions du terrain, la commission Règlement, Technique et Homologation des aires de jeu a décidé d'homologuer ce terrain qui respecte l'intégralité des critères d'homologation.

### **Réunion avec les licenciés de l'Oise**

Patrice CHARLES informe le Comité Directeur qu'il a organisé une réunion avec les licenciés de l'Oise à l'occasion du 1<sup>er</sup> plateau du championnat de France en salle, le samedi 1er février 2025.

Une vingtaine de licenciés et licenciées étaient présents. Le Président du club de Conflans-en-Jarnisy, Denis MULLER était également présent.

Lors de cette réunion, les licenciés et dirigeants de clubs lui ont fait part de quelques demandes.

Ils souhaiteraient être un peu plus accompagnés par la Fédération dans le développement de notre sport dans leur département et demandent que des sessions de formation d'éducateurs soient organisées dans leur département. Ils aimeraient également que des stages de perfectionnement puissent s'organiser dans leur département, notamment pour les jeunes.

Enfin, ils souhaitent organiser une session d'examen d'arbitre dans les prochains mois.

De plus, les représentants des clubs de l'Oise ont fait part de leurs difficultés pour être représentés lors des Assemblées Générales qui se déroulent dans l'Hérault. Le déplacement coûte très cher et ils rencontrent des difficultés pour trouver des personnes acceptant de les représenter.

## **Réunion avec Mr Jean François SOTO président de la CCVH et Mr Pierre BELLEMERE responsable Jeunesse, Sports et Santé**

Patricia GANIVENQ et Bernard BARRAL les ont rencontrés dernièrement.

Mr SOTO a été très satisfait qu'une femme soit élue à la présidence de la FFJBT et a exprimé sa volonté que la CCVH et la FFJBT travaillent ensemble sur le territoire.

Il a indiqué que le nouveau terrain intercommunal était à la disposition de la Fédération.

Mr BELLEMERE a indiqué que la subvention de 7 000 € serait reconduite en 2025. Cette reconduction est toutefois conditionnée, en partie, par des interventions de la Fédération sur le territoire de la CCVH.

Mr BELLEMERE va mettre en contact la Fédération avec le Centre National de Formation des pompiers pour des initiations et formations à notre sport. Ce centre accueille des stagiaires venant de toute la France durant toute l'année.

Bernard BARRAL a évoqué la situation financière de la fabrique et a demandé si la CCVH pourrait aider à commercialiser des Tambourins. Il va être demandé à l'office du Tourisme de mettre à la vente des Tambourins dans leurs lieux d'accueil.

## **Réunion des Présidents de Clubs**

Bernard BARRAL, représentant des présidents de clubs indique au Comité Directeur qu'il va organiser une réunion des Présidents pour réfléchir aux diverses formules de championnats (extérieur et salle) pour la saison 2026.

## **9/ Questions diverses :**

Nancy LOPES indique que le Comité Départemental 13 a reçu une amende de 500 € suite au forfait du club de l'ASSE Marseille et demande la clémence du Comité Directeur car c'est l'ancienne équipe du CD 13 qui a engagé les équipes pour le championnat de France en salle.

Philippe GOUNEAUD demande que la Fédération envoie au CD 13 la grille tarifaire stipulée dans le courrier sur laquelle l'amende est basée. Ce document va être envoyé au CD 13.

Cette demande sera étudiée par le Bureau Directeur lors de sa prochaine réunion.

Philippe GOUNEAUD indique que le club de la Penne sur Huveaune a reçu une amende pour son forfait Général lors des championnats estivaux 2024 organisés par la Commission Fédérale des Championnats de l'Hérault. Il s'étonne du timing.

Laure BERENGUER lui répond que l'ancienne équipe dirigeante n'avait pas envoyé les amendes aux différents clubs concernés et qu'elle a donc dû le faire après avoir fait le bilan avec la commission des championnats de l'Hérault.

La Présidente, Patricia GANIVENQ clôture la réunion à 22h50

Secrétaire Général  
Patrice CHARLES

Présidente FFJBT  
Patricia GANIVENQ



## **Document transmis à :**

- tous les Présidents de Ligues, Comités et Clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.